

LETTRE D'INFORMATION SVS (AÔUT 2003)

ASSEMBLEE GENERALE (NESLES-LA-VALLEE LE 2 FEVRIER)

L'Assemblée Générale 2003 de la SVS s'est tenue, le samedi 2 février en soirée, à Nesle-la-Vallée, dans la grande salle du foyer rural, aimablement mis à notre disposition par la commune. Sur les quatre-vingt-dix adhérents ayant annoncé leur venue, 50 courageux s'étaient risqués sur les routes enneigées et glissantes. Après l'amical accueil de Philippe GUEROULT, maire de la commune, et du président Daniel AMIOT, l'A.G. a pu se tenir en toute légalité: le quorum étant largement atteint avec 46 présents et 116 pouvoirs sur 285 adhérents à jour de leur cotisation.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait Marc GIROUD, maire de Vallangoujard, Jean-Pierre BECQUET, maire d'Auvers, Jacques TOURNAIRE, maire de Livilliers. Madame MACHET-PELLE, maire d'Epiais-Rhu était représentée par Jean-Paul MARTINOT, conseiller municipal et président de la commission "Espaces naturels et environnement" de "l'Union des Amis du Parc". Alain DUBREUIL, secrétaire de "l'Union des Amis du Parc"

Micheline LANOOTE a exposé dans un rapport moral, vivant et très complet, les multiples actions de l'association en 2002. Notre trésorière Nicole GUEDRA, comptable experte, a présenté, en un rapport précis et détaillé, un bilan financier qui confirme la bonne santé de la SVS, ce qui va nous permettre de mener à bien nos projets pour 2003.

L'association compte 294 adhérents dont 145 jumelés avec les amis du Vexin: 58 d'entre eux nous ont été amenés par les "Amis du Vexin" et 87 par la SVS aux AVF, preuve de notre dynamisme.

Bilan financier 2002			
RECETTES		DEPENSES	
En compte au 01/01/2002	882,14	Fournitures de bureau + photos	854,48
Subvention reçue	2 182,35	frais de poste	983,78
		versement à A V.F.	759,90
Cotisations 2002	4 094,61	assurances	97,73
Cotisations reçues par AVF	684,00	Frais manifestations et représentation	1 163,73
Dons	441,12	Adhésions ass. diverses	169,00
Quote-part vidéo	660,00	bulletins	6 833,66
Remboursement repas	1 130,00	versements sur livret	0,00
		vidéo E. Henriot	4 252,00
		divers dont fax	284,02
Retrait sur livret	5 823,00	Solde en notre faveur	498,92
TOTAL	15 897,22	TOTAL	15 897,22
Bilan prévisionnel 2003			
RECETTES		DEPENSES	
En compte au 01/01/2003	499,00	Frais généraux, adm. et fonct..	2500,00
		Archivage classement	600,00
Provision photothèque	1500,00	adhésion ass diverses	266,00
Subventions prévues	6017,00	Achat matériel et équipement	1500,00
Cotisations et dons	5000,00	Reversement AVF	850,00
Cotisations jumelées AVF	800,00	Frais manifestations	2000,00
Recettes manifestations	1300,00	Honoraires photothèque	2000,00
Recettes vidéo	700,00	Bulletin	3100,00
Recettes brochure	1000,00	Fiches techniques	2000,00
		Colloque ruralité	2000,00
TOTAL	16 816,00	TOTAL	16 816,00

Une **Assemblée Générale extraordinaire** a suivi, afin de soumettre aux adhérents, sur proposition du Conseil d'Administration (séance du 2 mars 2002), **une modification des statuts** de l'association, ayant pour objet d'ajouter dans **l'article 2: l'association a pour but réaliser et promouvoir, par tous moyens de communication (conférences, publications, audiovisuels, Internet et autres) les actions culturelles en rapport avec l'histoire de la région et sa vie artistique et intellectuelle.**

La réunion s'est poursuivie par la soirée cinéma avec une projection de qualité professionnelle sur grand écran, grâce au matériel vidéo prêté par Eric Depaye. En première partie, nous avons eu la primeure du montage écrit et réalisé par J.P. Derel à l'intention de "La mémoire du temps passé": **"Les peintres de Nesles au XIX et XXème siècle"**.

Ce travail, unique par l'originalité et la richesse de ses informations et de son iconographie, a demandé à son auteur de longues et patientes recherches et beaucoup d'érudition.

Nous attendons avec impatience les deux prochains volets qui seront consacrés au caricaturiste Henriot, père de l'académicien et au projet de Delaunay sur l'édification d'un "musée des artistes vivants" à Nesles par Le Corbusier.

La deuxième partie fut consacrée à un film de Georges Rouquier, "Le charron", tourné en 1943 dans le village de Ranès en Normandie. Le réalisateur a filmé avec respect le travail des Bouchard, charrons de père en fils. La qualité de l'image, l'illustration musicale d'Henri Sauguet et surtout l'attention respectueuse portée aux artisans et à leur savoir-faire sont un superbe et émouvant hommage à l'artisanat et un document unique sur un travail manuel aujourd'hui disparu.

Un film plus récent sur les méthodes douces et très efficaces de débardage de bois avec des bœufs, encore pratiquées dans le Boulonnais en 1973, clôturait la soirée.

Un copieux buffet, prévu pour 90 personnes a terminé une soirée bien réussie malgré les aléas climatiques .

XXEME RENCONTRE DU SAUSSERON

La vingtième "rencontre du Sausseron" s'est tenue le samedi 19 octobre 2002 à Arronville, où nous avons été chaleureusement accueillis par son maire, Monsieur Parouty, et par les animateurs du foyer rural.

Le sujet du colloque "**Les matériaux de construction hier, aujourd'hui, demain**" a été magistralement traité avec de nombreuses illustrations photographiques et des montages vidéo sur ordinateur, par des conférenciers d'une qualité exceptionnelle : Michel TRON architecte des bâtiments de France, chef du service départemental de l'architecture du patrimoine assisté de Claude JEFFROY, Frédéric DANTON, architecte du PNR, Christian FALIU directeur du CAUE 95 et Philippe MOUTET, chargé de mission à la fédération des PNR. On a regretté l'absence de Madame Arlette AUDUC, Conservateur du patrimoine, représentante du ministère de la culture et malencontreusement hospitalisée la veille du colloque. Le président Gérard CLAUDEL, le sous-préfet Bernard FINANCE, de nombreux maires et conseillers municipaux responsables de l'urbanisme, l'Inspectrice des sites, Gaël de BETTIGNIES et Jean FOIN directeur du "Centre de formation des maisons paysannes de France" étaient présents et ont participé activement.

Cette réunion a été l'occasion de rappeler l'architecture traditionnelle de notre région à laquelle nous sommes si attachés, les conditions de son entretien et de sa survie, l'intérêt du plâtre et de la chaux, la notion de haute qualité environnementale, née de l'idée d'un bâti écologique générateur d'économies d'énergie. La présence d'industriels du bâtiment apportait les connaissances techniques indispensables sur les matériaux traditionnels actuellement disponibles.

Comme chaque année un excellent déjeuner de soixante-dix convives, convivial et animé, réunissait conférenciers, adhérents et sympathisants dans la salle du foyer rural.

"CAHIER DE RECOMMANDATIONS POUR ERSTAURER OU CONSTRUIRE DANS LE RESPECT DE L'ARCHITECTURE REGIONALE DU VEXIN FRANÇAIS"

Un bulletin de la S. V. S. avait été consacré à ce sujet il y a plusieurs années, mais il méritait d'être étoffé, illustré, actualisé et surtout financé. Mireille Sanson s'était attaquée à ce travail dont le coût dépassait les possibilités financières de la SV S. Nous avions à l'époque obtenu du PNR promesse d'une subvention devenue obsolète avec le temps. Pendant des années l'ébauche initiale s'est promenée entre diverses instances, soumise à révisions, modifications et Mireille Sanson, découragée, a laissé le travail à qui voulait le mener à son terme. Le président AMIOT s'est attelé à ce travail, aidé par l'informatique, Internet, la photo numérique pour aboutir à la parution en décembre, après des mois d'effort, d'**une belle brochure de soixante-douze pages, avec 165 photos couleur et vingt dessins**, éditée à 2000 exemplaires.

Les finances de l'association, grâce à une gestion financière rigoureuse et l'aide matérielle des amis du Vexin (acquéreurs de 500 exemplaires) et de quelques communes, ont rendu possible l'achèvement du projet.

Le document a été approuvé par l'architecte du parc et celui des bâtiments de France. De nombreuses félicitations ont été adressées à l'association venant de maires, de membres du conseil général, d'associations, de paysagistes et de particuliers.

"Les amis du Vexin" ont réalisé une campagne de diffusion par mailing auprès de 17 communes de l'Oise du canton de Chaumont en Vexin.: une trentaine d'albums ont été vendus. Il serait sans doute intéressant de procéder à la même opération dans la région du Vexin Thelle, partie Oise de la corne nord-est du Vexin, qui ne bénéficie pas de la protection d'une inscription à l'inventaire des sites, comme nous l'avons obtenue pour la partie Val d'Oise.

Le PNR, sur proposition de son architecte, Frédéric DANTON, a décidé l'achat de 600 exemplaires et la réalisation de fiches techniques. La diffusion de la brochure n'est pas aisée et très onéreuse. **Nous comptons donc sur vous pour nous aider à la diffuser au prix de vente de 10€.** Vous trouverez un bon de commande en fin de lettre.

VISITE GUIDEE DE L'EGLISE D'ENNERY

Le 20 avril 2002, la SVS organisait une visite approfondie en compagnie de Guy LUCAS, maire adjoint, à qui l'on doit le retour des cloches mises à mal à la révolution.

Nous sommes montés dans le clocher pour admirer de près les cloches, leur mécanisme et apprécier leur sonorité.

Le patrimoine pictural et architectural de l'église a été longuement étudié avec les interventions érudites de J.P. Derel.

CONFERENCE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

Le vendredi 17 mai, il y avait affluence dans la salle de la mairie d'Ennery mise amicalement à notre disposition par le président Claudel qui nous honora de sa présence, pour écouter la remarquable conférence de Sophie Borgella sur "**Les**

énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie". Plusieurs maires étaient présents ainsi que des professionnels des énergies. M. VAMPOUILLE, Conseiller régional, Président de la commission environnement du PNR et Président de l'ARENE a activement participé au débat. Cette conférence, très bien illustrée, sera publiée dans un prochain bulletin.

CONFERENCE SUR LE SAUSSERON ET SON ARCHEOLOGIE A AMBLAINVILLE

Le 31 mai la S.V.S. participait à Amblainville, sur demande de sa présidente Madame Dussaud, à l'**Assemblée générale de l'association "Protection et sauvegarde du patrimoine d'Amblainville"**. Les projections, étaient commentées par Patrick JOY et Caroline PIGNOUX. Caroline est l'auteur d'un excellent travail de maîtrise en géographie, ayant obtenu la mention "bien" à l'université de Cergy-Pontoise : "**Les inondations dans la vallée du Sausseron : risques naturels ou risque anthropique**". P. JOY au nom de la SVS a documenté ce travail.

PROJET D'UNE CARRIERE A LABBEVILLE

Pas de trêve estivale pour la SVS. Alertée par les riverains de Vallangoujard et de Menouville d'un **projet d'ouverture d'une carrière sur le plateau de la Chapelle** conduit par la municipalité de Labbeville et la société Chauvet. La SVS, après une étude soignée du projet, a aidé à la création d'une association groupant les villages de Menouville, Labbeville, Vallangoujard, Frouville, Arronville et rédigé et diffusé un tract pour informer et alerter la population, les autorités locales, départementales, préfectorales et surtout le PNR dont le Président CLAUDEL a rappelé aux intéressés qu'il s'agissait d'une **zone d'intérêt paysager majeur**. L'impact de cette information a été très fort et nous a valu plusieurs ralliements. Le projet a été rejeté et le conseil municipal de Labbeville réuni le 28 septembre a finalement repoussé le projet par 7 voix contre et 1 abstention. La menace d'une carrière destinée aux granulats, sans aucun intérêt économique et environnemental pour la région mais induisant des nuisances routières par trafic de camions, semble écartée. La société Chauvet qui a entrepris des études préalables onéreuses, sans tenir compte du PNR, peut toujours déposer en préfecture ce dossier qui débouchera sur une enquête publique. Le préfet recueillera ensuite l'avis des communes concernées, du PNR, des services de l'Etat, de la commission des sites et des carrières. La vigilance demeure.

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU PREFET, MONSIEUR BERARD

Le 25 janvier 2002, le président AMIOT, Jacques DUPAQUIER président des amis du Vexin et son secrétaire général Jean-Jacques GUILLAMBERT rencontraient le nouveau préfet du Val-d'Oise Monsieur BERARD en présence du sous-préfet Monsieur Bernard FINANCE. Les problèmes évoqués ont été ceux liés à l'expansion et la qualité médiocre des constructions dans le parc naturel régional, aux pollutions et aux nuisances, à l'épandage des boues d'Achères et aux insecticides répandus par hélicoptère etc.. Cette rencontre avait avant tout pour objet de faire connaître le sérieux de nos associations et de sensibiliser les autorités administratives aux préoccupations des défenseurs du Vexin

REUNION AVEC J.Y. LE NOAN, DIRECTEUR ED L'AMENAGEMENT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET MICHEL TRON, ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Cette réunion s'est tenue le 7 février à la préfecture sur la demande du préfet Berard à qui nous avons demandé, à l'occasion de l'envoi du "Cahier de recommandation..." de nous recevoir pour exposer nos préoccupations sur l'architecture régionale. Nous avons insisté sur les réhabilitations et modifications inadaptées, avec ou sans déclaration de travaux et difficilement réversibles en dehors de procédures judiciaires lourdes et aléatoires. L'information en amont, telle notre "cahier" est essentielle et à notre avis défailante dans beaucoup de communes. Michel TRON a vigoureusement soutenu notre opposition au recours systématique au ciment. Bien qu'il soit expressément demandé aux entrepreneurs de préférer la chaux, matériau qui n'est pas plus onéreux, cette pratique, avec ses effets néfastes sur la pierre, perdure. Le problème de l'implantation des antennes de téléphonie mobile a été abordé. Nous avons aussi insisté sur l'insuffisance de moyens légaux pour limiter et discipliner l'implantation sur les toits ou les façades des paraboles.

COMMISSION DES SITES

Le président AMIOT, participe aussi régulièrement que possible à la **Commission des sites**. Nous ne sommes que suppléants des Amis du Vexin et avons fait part à plusieurs reprises aux autorités, sans résultat, de notre souhait d'être titulaire. Nous sommes en relation régulière avec les architectes des Bâtiments de France et la DDE. Nous travaillons avec des maires, parfois en désaccord avec "les Bâtiments de France", qui veulent bien nous demander notre aide sur des problèmes architecturaux.

EXTENSION ET NUISANCES SONORES DE L'AERODROME DE CORMEILLES EN VEXIN

Le 25 janvier, la SVS, membre de la CCE de l'aérodrome de Cormeilles Vexin, participait à l'**assemblée générale de la DIRAP** (Défense des intérêts des riverains de l'aéroport de Cormeilles Vexin).

La CCE s'est réunie le 10 juin 2002 à la préfecture, en présence du préfet, de tous les représentants des associations et des directeurs d'aéroclubs. Le poids de la voix associative s'est vu confirmé par l'obtention de subventions importantes accordées par le Conseil régional et le Conseil général pour équiper les avions de tourisme de dispositifs silencieux et deux avancées significatives :

-un arrêté du 30 juillet 2002, en vue de réduire les nuisances sonores, interdit les vols d'entraînement en tour de piste entre 12 h et 14 h les samedis dimanches et jours fériés à tout aéronef, à l'exception des monomoteurs à hélice équipés d'un dispositif atténuateur de bruit et dont la masse maximale au décollage n'excède pas 8618 kg.

-le refus opposé par le ministre des transports d'annuler son arrêté, autorisant les avions de 45 tonnes, a été cassé ainsi que l'arrêté.

La vigilance s'impose plus que jamais : les compagnies à bas prix "Low cost" demeurent menaçantes et on constate sur notre région des passages plus fréquents des avions de ligne à une altitude inférieure à 900 m.

BOUES D'ACHERES

Nous avons consigné dans l'enquête publique les arguments contenus dans la motion votée à l'assemblée générale 2002 et dont vous avez eu connaissance dans la dernière lettre d'information. Difficile de se repérer dans les affirmations officielles soumises à l'enquête publique. Les boues d'Achères ont la particularité d'apporter des métaux lourds sans enrichir en humus les terres du Vexin sujettes à l'érosion. Les boues d'autres régions telles celles de St Clair sur Epte autorisent 16 épandages alors que celles d'Achères n'en autorisent que 2 !

Il est illogique d'enrichir en métaux lourds rémanents des terres fragiles. L'absence de métaux lourds est d'ailleurs imposée dans un rapport du conseil économique et social.

La demande insolite du ministre de l'environnement de définir les boues selon des normes européennes non encore fixées, a élargi pour le moment les possibilités d'épandage de ce qui devrait s'appeler déchets. Malgré l'opposition de la chambre d'agriculture, des communes, des associations et d'une grande partie de la population, consignée dans l'enquête publique, le préfet a autorisé l'épandage en excluant cependant certaines parcelles dont Grisy-les-Plâtres.

Un recours a été engagé contre le plan d'épandage de l'Oise par les "Amis du Vexin" et l' "Union des Amis du Parc". Une fois le dossier de l'Oise bouclé, après le 28 octobre, un recours pourra être engagé dans le Val d'Oise. La S.V.S. est prête à s'y associer. Pour le moment les agriculteurs qui travaillent avec la station d'épuration d'Achères peuvent épandre.

LE SAUSSERON ET SON ENTRETIEN

Un adhérent nous a demandé, de façon légèrement critique, ce que nous faisons pour éviter que la rivière ne sorte de son lit ! L'opinion répandue est que le curage de la rivière devrait être la solution préventive. Si un curage doux et respectueux de la biologie de la rivière, avec un entretien des berges est indispensable, un curage en profondeur, en augmentant le débit de la rivière déplace les problèmes en aval et perturbe gravement l'écosystème. Il faut, avant tout , éviter les apports de végétaux et objets divers venus d'amont et surtout la terre apportée par l'érosion de versants dévégétalisés et trop profondément labourés dans le sens de la pente. Il convient plutôt de ralentir la rivière par de mini barrages, afin que le sol puisse jouer son rôle d'éponge. La SVS n'a pas le pouvoir d'obliger les riverains à traiter correctement leurs berges. Elle peut seulement les informer et tenter de convaincre. Dans cette optique, nous avons consigné sur le registre de l'enquête publique (Juin 2002) sur le plan de réhabilitation du Sausseron et de ses affluents les points suivants :

- nécessité de tenir compte des nappes d'eau souterraines et des sources qui alimentent la rivière
 - intérêt de restaurer les champs d'expansion et de construire des mini barrages pour absorber l'eau des crues.
- Pierre MEYER, vice-président de la SVS a rappelé l'efficacité du mini barrage qu'il a réalisé en amont de Brécourt. Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la déclaration d'intérêt général des travaux prévus.

IMPLANTATION DES ANTENNES RELAIS DE RADIOTELEPHONIE MOBILE

Les implantations doivent être réfléchies, prévues et contrôlées afin que, comme cela est arrivé, ne débarquent sans prévenir des techniciens venus installer à proximité immédiate d'une maison d'habitation, un immense pylône disgracieux par sa hauteur et ses infrastructures basales et ce sans la moindre information préalable de l'intéressé. Nous avons participé à la réunion de la commission organisée à Théméricourt sous la présidence du sous-préfet Bernard Finance et de Th.Cot directeur du PNR. Étaient présents les délégués des trois opérateurs de téléphonie mobile : Bouygues, Orange et SFR qui mettent en avant l'obligation faite par l'Etat d'améliorer la couverture du territoire. La commission des sites doit être requise dans la mesure où l'ensemble du parc est inscrit à l'inventaire supplémentaire des sites. Le sous-préfet a précisé que cet avis est une obligation. L'obligation de grouper les opérateurs sur un même relais est un acquis important. Un bilan prospectif des implantations futures a été fait par les différents opérateurs. Micheline LANOOTE qui représente la SVS dans la commission se tient à votre disposition pour vous informer ou recueillir vos observations..

Afin de limiter la tentation d'un profit facile, ne pourrait-on envisager une mutualisation des sommes versées par les opérateurs sur le territoire du PNR?

PETIT-DEJEUNER THEMATIQUE ET ATELIERS DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'une très intéressante initiative du conseil général. Ces réunions sont animées et présidées avec une grande compétence par Thierry SIBIEUDE, vice-président du conseil général et président de la commission environnement, sur des thèmes de défense de l'environnement. Nous nous efforçons de participer à toutes les réunions :

-"La responsabilité environnementale", en mai, avec des intervenants de haute compétence : Xavier MATHARAN, magistrat, ancien conseiller technique du ministre de l'environnement et ancien procureur du Val-d'Oise chargé des délits

environnementaux, Dominique JOURDAIN, maire de château Thierry, président de l'association des éco-maires, Jacques SALAMITOU, ancien directeur de l'environnement de Rhône-Poulenc.

Les trois sujets abordés étaient : le contexte juridique actuel français et européen du principe pollueur/payeur, le point de vue des élus en matière de responsabilité environnementale et la responsabilité des entreprises.

-**"Ecosystème et paysage"**, en juin. Cet atelier traitait de l'importance des paysages dans les projets d'urbanisme et de la place à réserver à l'aménagement des entrées de ville, aux arbres remarquables, à la sensibilisation des propriétaires publics et privés sur la politique des espaces verts avec une information sur les aides départementales éventuelles.

-**"Compte-rendu de la conférence de Johannesburg"** sur le développement durable, à laquelle participait Thierry SIBIEUDE qui en a fait un compte-rendu très concret: comment permettre aux populations défavorisées d'avoir accès aux biens publics (eau, transports, électricité), comment lutter contre la pollution, comment créer des partenariats entre les collectivités publiques et privées pour coopérer avec les pays sous-développés sans les assister.

Il s'agit souvent de pays dont la représentation dans le Val-d'Oise, sinon dans le Sausseron, est importante.

Si ces préoccupations mondiales sont essentielles et nous honorent, elles ne doivent pas faire oublier les problèmes environnementaux plus modestes du Vexin, de son agriculture, la nécessité de respecter les écosystème, l'entretien des rivières, la qualité de l'eau, l'avenir des terres épandues de boues riches en métaux lourds, la sauvegarde du patrimoine architectural etc.. On n'oubliera pas non plus que les avertissements et les solutions avancées à la conférence de Rio (1992) sont pour beaucoup demeurés lettres mortes !

RENOUVELLEMENT DU PNR ET REVISION DE LA CHARTE EN 2005

Nous sommes étroitement liés aux activités du PNR et participons activement aux commissions du Parc :

- **Commission environnement** présidée avec beaucoup d'humour, de compétence et d'autorité par Jean-Jacques MUNIER

- **Commission du patrimoine** présidée par M. GUIARD maire de BOISSY L'AILLERIE avec Frédéric DANTON.

- **Commission économique et sociale.**

- **Participation à la fête du PNR** dans un stand commun avec les "Amis du Vexin" et l'"Union des amis du Parc". Nous avons vendu quelques brochures et enregistré deux adhésions.

- Participation déterminante d'Emmanuèle AMIOT avec la nouvelle municipalité de RONQUEROLLES, le paysagiste et le PNR, pour reprendre et mener à terme une charte paysagère, bien mal engagée. Celle-ci a enfin été signée en juin 2002. Souhaitons que cette charte comme les 33 autres, signées à ce jour, soit une référence permanente constamment présente et respectée dans l'évolution des villages. Nous avons suggéré à plusieurs maires de porter à la connaissance de leurs employés municipaux, en particulier aux cantonniers, les éléments importants des chartes paysagères.

2003 est une étape fondamentale dans l'avenir du PNR dont nous souhaitons fortement la reconduction en 2005.

Actuellement tous ses acteurs, dont nos associations, réfléchissent au renouvellement de la charte avec, au cœur de cette réflexion, **la notion de ruralité qui est essentielle** et fera l'objet de notre **XXIème rencontre, le 25 octobre à Ennery.**

L'extension du parc à l'Oise (canton de Chaumont en Vexin et Vexin Thelle) serait conforme aux réalités géographiques, historiques et culturelles de notre région, mais a peu de chance d'aboutir. Un effort, pour convaincre les communes du canton de Chaumont d'envisager leur intégration dans le PNR, est mené par les amis du Vexin. Le "Vexin sablons", partie intégrante de la corne Nord-Est du Vexin mériterait aussi d'intégrer le PNR. Cette région, dont il serait essentiel qu'elle soit inscrite à l'inventaire des sites, comme l'a été, grâce à la S.V.S., la partie Val d'Oise, est actuellement l'objet d'une ZAC de plus de 100 hectares sur les terres de Goelett entre Sandricourt et Esches. Sur cette zone sont prévus une plate-forme logistique et de nombreuses constructions.

Le bilan du PNR est positif. De trop nombreuses communes et habitants semblent encore ignorer ou ont oublié qu'ils vivent dans un Parc, dont la mission est d'harmoniser écologie et économie, et que, si cette situation apporte des avantages, elle impose aussi des devoirs. Le PNR n'est pas qu'un distributeur de subventions.

Il est rassurant de savoir que les agriculteurs sont majoritairement favorable au PNR.

REUNION D'INFORMATION SUR LA REVISION DE LA CHARTE DU PNR

Le président Gérard CLAUDEL a réuni le 2 avril 2003 au PNR à Théméricourt, les présidents des associations, les présidents des commissions du parc, les chargés de mission et le directeur Thierry COT, pour faire un bilan des activités passées et se concerter sur les moyens de donner un nouveau dynamisme à la charte renouvelée. Nous avons proposé que le parc joue un rôle dans la sauvegarde de ses patrimoines (musée de l'outil de WY après la mort dramatique de notre ami PIGEARD, son créateur), la création d'un lieu de stockage des matériaux anciens provenant de démolitions, des propositions pour sauver des grands corps de ferme d'une qualité architecturale admirable, le renforcement de l'information auprès des communes et des habitants, la réactivation du comité de suivi des paysages ainsi que du comité scientifique qui devrait être systématiquement interrogé en particulier pour les problèmes écologiques.

INTERCOMMUNALITE DU SAUSSERON

Des changements importants sont en train de se préparer avec la mise en route de l'intercommunalité. Nous saluons la naissance de la **communauté de communes du Sausseron**, sous la présidence de Marc Giroud, réunissant **Arronville**,

Berville, Ennery, Epias-Rhus, Genicourt, Hédouville, Herouville, Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles-la-Vallée, Vallangoujard. On regrettera l'absence de Valmondois dont le souhait est une grande intercommunalité avec les communes de la vallée de l'Oise et Frouville qui fait de la résistance et demeure pour le moment un îlot isolé.

ASSISES REGIONALES D'ILE DE FRANCE POUR LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons participé le 25 février à Cergy-Pontoise aux assises du Val d'Oise dernière consultation nationale destinée à la rédaction d'une **charte sur l'environnement inscrivant dans la constitution le principes fondamentaux du droit de l'environnement et du développement durable**. Présidée par Roselyne BACHELOT, Ministre de l'écologie et clôturée par J.P. RAFFARIN, Premier Ministre, la réunion groupait des personnalités concernées par le sujet avec qui nous avons pu débattre dans trois tables rondes : "**Déplacements urbains, qualité de l'air**", "**Qualité de l'environnement sonore**", "**Environnement et urbanisme**". Nous avons eu la primeure des résultats d'une enquête par questionnaire diffusée en Ile de France à 2979 élus, 430 associations, 2053 acteurs économiques et sociaux dont 1676 entreprises et 140 institutions. Si les réponses ont été "circonstanciées et riches", force est de constater que le pourcentage des retours est dramatiquement faible : 10%! 60 maires seulement sur les 1281 interrogés ont répondu! Sont-ils indifférents ou convaincus du peu d'utilité de leurs interventions?

Le tables rondes étaient fort intéressantes et nombre de leurs animateurs remarquables. Des excellents principes au cœur de la démarche : principe de précaution, d'action préventive et de correction à la source, du "pollueur-payeur", de la participation des populations aux décisions les concernant il est ressorti que la prévention est souvent en échec, que la précaution est une recherche illusoire du risque 0 et peut être un frein au progrès, que la participation, telle celle des associations sera réelle quand le citoyen pourra saisir le juge constitutionnel.

Un grand chantier demeure : la mise en conformité de la charte avec les lois existantes, le droit communautaire et le droit international.

Cette entreprise est enthousiasmante. Remarquons seulement que beaucoup de dispositions légales existent actuellement pour défendre l'environnement et qu'elles ne sont pas appliquées !

ASSISES DES LIBERTES LOCALES POUR LE VAL-D'OISE.

Nous étions présents aux "Assises des libertés locales pour le Val-d'Oise" le 19 janvier, en prélude aux assises régionales du 25 février et aux assises nationales. Des ateliers thématiques ont permis l'étude de l'organisation la décentralisation.

M. PIALAT, directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, a fait une remarquable synthèse des domaines respectifs de la loi républicaine et de ce qui peut-être délégué aux collectivités locales.

Les instances dirigeantes paraissent vouloir tenir compte de l'opinion des élus locaux et des mouvements associatifs, relayant les demandes des citoyens. Nous en acceptons l'augure.

RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

"Les Amis du Vexin" nous ont apporté une aide indispensable pour l'édition du cahier de recommandations. La cotisation jumelée renforce les liens inter-associatifs. Nous participons aux activités de "L'union des amis du parc". Nous faisons très souvent appel aux connaissances environnementales de Jean-Paul MARTINOT et le remercions ainsi qu'Alain DUBREUIL pour leur fidélité à la SVS et la place donnée à la vie de l'association dans la "Liane". Nous avons pris langue avec "Les amis d'Herouville" qui éditent un bulletin court, très intéressant. La DIRAP, "Les maisons paysannes de France", la "Fnassem", "Ile de France environnement" sont nos partenaires

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION A LA
XXIème RENCONTRE DU SAUSSERON
SAMEDI 25 OCTOBRE 2003 (FOYER RURAL D'ENNERY)
De 10h à 17h sous la présidence de Gérard CLAUDEL**

**LA RURALITE DANS LE VEXIN FRANÇAIS, HIER,
AUJOURD'HUI, DEMAIN**

Programme joint avec bulletin réponse pour le déjeuner à retourner avant le 18 octobre

RENSEIGNEMENTS : 06 76 51 70 94 ou 06 83 51 26 46